

**Zeitschrift:** Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Herausgeber:** Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Band:** 10 (1952)

**Heft:** 3

**Artikel:** Choix du métier et destin de l'homme

**Autor:** Jaccard, Pierre

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-133848>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Choix du métier et destin de l'homme

par PIERRE JACCARD,

*Docteur ès-lettres,*

*chargé de cours à l'Université de Lausanne*

Dans une note parue ici même<sup>1</sup>, l'an dernier, ainsi que dans d'autres essais publiés récemment, nous avons parlé du travail, entendu dans un sens très général, sans nous attacher à l'activité particulière de chaque individu. Les quelques auteurs contemporains qui se sont occupés de ce sujet n'ont pas procédé autrement. Mais le travail n'a pas ce caractère impersonnel et abstrait pour les humains. Ceux-ci ne connaissent le travail que sous la forme concrète du métier. C'est une psychologie et une sociologie du métier, plus encore que du travail, qu'il convient d'établir aujourd'hui, si l'on veut donner réponse aux questions les plus pressantes, d'ordre pratique ou de caractère spéculatif, qui se posent de notre temps<sup>2</sup>.

Autrefois, la profession était tellement caractéristique d'un homme ou d'une famille, que les patronymes étaient souvent dérivés des noms de métiers. Les Chappuis étaient charpentiers, les Favre ouvriers sur métaux, les Cosandey tailleurs, les Renevey prêteurs d'argent, les Ecoffey et les Courvoisier tanneurs ou cordonniers. Depuis lors, les professions ont changé ; elles ont perdu leur fixité traditionnelle et leurs caractères propres ; elles se sont subdivisées ou confondues, mais leur emprise sur les hommes n'a pas diminué. Il faut avoir été soldat, pendant les longues périodes des mobilisations, pour se rendre compte jusqu'à quel point le métier吸orbe l'attention de l'homme et forme sa personnalité.

<sup>1</sup> « Note sur la psychologie du travail », *Revue économique et sociale*, Lausanne, juillet 1951, p. 149-163. — « La dignité du travail », *Economie*, périodique du Comptoir suisse, Lausanne, n° 12, 106 p., décembre 1951.

<sup>2</sup> Le professeur Wilbert Moore, éditeur avec Georges Gurvitch du vaste ouvrage collectif, publié à New-York et à Paris, sur la *Sociologie au XXe siècle*, mentionne seulement quelques thèses d'étudiants américains consacrées à l'étude des professions, tome I : *Les grands problèmes de la sociologie*, Bibl. de philosophie contemporaine, Presses universitaires de France, Paris 1947, p. 455.

En 1943, nous faisions les remarques suivantes : « A part quelques écervelés, les hommes sont calmes et souvent préoccupés. Ils portent le souci de leur foyer, de leur champ ou de leur atelier. Au service, le paysan dit toujours : « Aujourd’hui, il aurait fallu préparer ceci ; demain, il faudrait faire cela. » Il continue à vivre de sa terre et souffre de penser que le travail est laissé aux femmes ou négligé. L’homme de chez nous est consciencieux ; il aime l’ouvrage bien fait et n’a que du mépris pour le gaspillage ou le travail gâché<sup>1</sup>. »

Dans son étude sur *La Psychologie et l’organisation du travail*, publiée en 1949, l’ancien mécanicien français Hyacinthe Dubreuil, qui s’était fait connaître avant la guerre par ses livres *Standards* et *Nouveaux Standards*, a réuni quelques observations fort intéressantes sur l’influence des métiers sur les humains. A chaque profession correspond non seulement un mode de vie particulier, mais encore un ensemble de traits de caractère qui se retrouvent, toujours les mêmes, dans tous les temps et les lieux où cette profession est exercée. Le Play avait déjà remarqué la « distinction » des charpentiers et l’on connaît la « respectabilité » des typographes. La gaieté du vigneron et du plâtrier-peintre contraste avec la gravité du paysan et du mineur. L’ambiance d’une réunion de cheminots est la même en France et aux Etats-Unis. Les traditions d’atelier sont parfois si fortes que, dans un même corps de métier, on peut observer des différences frappantes : le mécano de Belleville et de Ménilmontant est un autre homme, à certains égards, que son confrère des rivages de Boulogne ou de Puteaux<sup>2</sup>.

Les observations de Dubreuil se trouvent corroborées et complétées par celles d’un autre écrivain-ouvrier français, Georges Navel, dont les récits autobiographiques, *Travaux* (1945) et *Parcours* (1949), soulignent sans cesse l’action des gestes professionnels sur le corps et sur l’âme du travailleur. Récemment, Georges Friedmann, dans ses belles études sur le « milieu technique », a tenté de systématiser et d’interpréter en sociologue les remarques justes et profondes, mais trop dispersées, des rares ouvriers de notre temps qui ont pu faire l’analyse de leurs conditions de vie et donner de celles-ci une expression littéraire<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> *Service actif*, Editions de « Perspectives », Lausanne 1945, p. 37.

<sup>2</sup> *Cahiers de l’actualité économique*, n° 19, Editions Radar, Genève 1949, p. 20-25.

<sup>3</sup> Georges FRIEDMANN : *Où va le travail humain ?*, 390 p., Gallimard Paris 1950.

De son côté, le professeur Jacques Secrétan a déploré qu'un fossé profond séparât les praticiens des théoriciens, ceux qui exercent une activité productrice et ceux qui enseignent, administrent ou gouvernent la cité. Par une large extension de la culture il faut donner aux premiers des connaissances, une méthode, un sens et un but dans leurs efforts, tandis qu'on pressera les autres à acquérir une expérience pratique sans laquelle toute direction ou tout enseignement restera inefficace. Pour cela, l'auteur préconise la création de centres ou d'instituts paritaires de recherches en sciences sociales, économiques et politiques<sup>1</sup>.

Il y aurait toute une étude à faire sur la part que le métier prend dans la vie de l'homme et sur l'influence qu'il exerce quotidiennement sur nos idées et nos sentiments. En 1754 déjà, l'académicien Charles Duclos, dans ses *Considérations sur les mœurs*, notait « qu'il n'y a point de profession qui n'exige un homme tout entier ». Ce qui est vrai de l'intellectuel l'est encore davantage du travailleur manuel, de ce prolétaire moderne dont le philosophe allemand Joseph Pieper a dit que ce n'est pas sa nombreuse famille qui le définit vraiment, mais bien le fait que « son existence intérieure est complètement remplie par la contrainte au processus du travail », qu'elle est tellement « rétrécie » par le *negotium*, c'est-à-dire la tâche professionnelle, qu'il ne peut connaître l'*otium*, défini comme l'activité désintéressée de l'esprit<sup>2</sup>.

Le pilote-écrivain Antoine de Saint-Exupéry, qui a partagé la vie de ses mécaniciens et de ses compagnons d'équipage, a parlé mieux que personne de l'emprise du métier sur les humains. Lui-même était comme envoûté et marqué par sa périlleuse profession. C'est à juste titre que H. Hofer a souligné « la mesure très large dans laquelle le métier de pilote a contribué à faire de Saint-Exupéry l'homme qu'il a été : il a achevé de le former, il lui a aidé à se connaître. Véritablement, le métier a forgé un humanisme<sup>3</sup>. »

Si le métier fait l'homme, il le déforme aussi : Sganarelle, dans la comédie de l'*Amour médecin*, n'a pas besoin d'écouter longtemps

<sup>1</sup> Jacques SECRÉTAN : *Expérience et théorie. Essai sur la formation des cadres dans l'administration, l'industrie et le commerce*, 24 p., Genève 1952. Voir aussi Francis Yaux ; « La profession et la vie », paru dans *Perspectives*. Février 1952.

<sup>2</sup> Raymond SAVIOZ : « Le déséquilibre moderne », *Revue suisse pour l'organisation industrielle*, Zurich 1952, n° 2, p. 51.

<sup>3</sup> H. HOFER : « L'humanisme de Saint-Exupéry », *Etudes de lettres*, Lausanne, juillet 1946, p. 106.

Monsieur Josse pour savoir qu'il est orfèvre. Aucun homme n'échappe à une certaine déformation professionnelle, l'artiste ou l'écrivain pas moins que le pendulier, car « c'est un métier que de faire un livre, comme de faire une pendule »<sup>1</sup>. L'empreinte du métier est si forte qu'elle marque l'homme jusqu'au plus profond de son être. Railleur comme toujours, Voltaire disait ce qui suit d'un médecin réputé de son temps : « Tout homme a plus ou moins les vices de sa profession ; La Mettrie n'avait point ceux de la sienne ; car en vérité il n'était pas du tout médecin ; c'était un fou et sa profession était d'être fou »<sup>2</sup>.

Un aliéniste disait à J.-Ed. Chable que « dans son établissement, la plupart des hommes internés continuaient à nourrir des préoccupations professionnelles, tandis que les femmes étaient tourmentées par des questions de sentiment ou des bizarries étrangères au travail. Un ingénieur construisait des ponts géants, un officier se croyait Napoléon, un peintre couvrait les murs de sa cellule de dessins informes, un employé de banque ne sortait pas d'un calcul astronomique, un politicien tenait d'interminables discours. A travers leur folie, le métier, déformé, apparaissait. On en distinguait la lueur comme à travers un brouillard. Il avait marqué si profondément la personne que la maladie ne parvenait pas à en effacer le souvenir »<sup>3</sup>.

Déjà le peintre allemand Kaulbach avait noté ce fait, en 1826, dans l'étonnant dessin, intitulé *Le Cabanon*, où il a représenté, avec une perfection inégalée, les principaux types de malades mentaux. On voit, côte à côte, un soldat portant un sabre de bois, un politicien déchu, un commerçant effondré, un prédicateur égaré montrant une croix, un critique littéraire à l'expression furibonde, ainsi que d'autres personnages, tous groupés, à l'exception de quelques solitaires, dont l'un, moraliste ou philosophe, est engagé dans une savante dissertation, assis sur une pierre, avec des livres ouverts sur les genoux. Tandis que les hommes sont hantés par leur profession, les femmes sont la proie de sentiments dévoyés ou de passions tumultueuses<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> LA BRUYÈRE : *Les Caractères ou les mœurs de ce siècle*, chapitre premier : « Des ouvrages de l'esprit ». Edition Schweighaeuser, Paris 1892, p. 24.

<sup>2</sup> Lettre de Voltaire à Bertrand, du 4 septembre 1759, citée par Littré.

<sup>3</sup> J.-Ed. CHABLE : « Prédominance du métier », *Gazette de Lausanne*, 30 mars 1943.

<sup>4</sup> Ce dessin est reproduit dans le *Manuel de psychiatrie* des Drs W. MORGENTHALER et O.-L. FOREL, édité par H. Huber, Berne 1940, p. 216.

C'est parce que l'attachement au métier est l'élément le plus résistant à la dégradation morale ou à la dégénérescence que la rééducation par le travail est efficace chez le malade mental comme chez le délinquant. Pestalozzi l'avait observé il y a long-temps : « C'est pour moi un fait d'expérience, disait-il, que des enfants qui ont perdu la santé, les forces et le courage dans une vie de fainéantise et de mendicité, une fois soumis à un travail régulier auquel ils n'étaient point habitués, retrouvent promptement leur gaîté, leur entrain, leur bonne mine et se développent d'une façon étonnante, par le seul changement de leur situation et l'éloignement des circonstances qui les avaient dépravés.<sup>1</sup> »

S'il est nécessaire, toutefois, d'observer attentivement l'influence du genre de vie sur l'individu ou le groupe professionnel, il importe encore davantage de déterminer les circonstances et les motifs qui inclinent les hommes vers les activités toujours plus nombreuses et variées que la vie moderne propose à leur choix. Les auteurs de manuels distinguent à ce sujet les facteurs subjectifs et les facteurs objectifs. Ce sont ces derniers principalement que l'économiste français Jean Fourastié étudie dans ses livres bien connus : « Les entrepreneurs, les artisans, les jeunes gens en quête d'un métier prennent confusément et lentement, mais inévitablement, conscience des besoins de la consommation ; on sait que l'on embauche dans tel genre d'industrie ; on entend dire qu'il y a de l'argent à gagner dans telle branche de commerce... Il reste donc à préciser le détail, et souvent l'insuffisance, des mécanismes par lesquels la consommation agit ainsi à long terme sur la production : ces mécanismes sont les prix, les rentes et les profits, le chômage, les crises, le commerce extérieur<sup>2</sup>. »

C'est à l'examen des facteurs subjectifs que nous allons consacrer les pages qui vont suivre. On dit de beaucoup d'hommes qu'ils ont le physique de leur emploi. Cela vient-il d'une influence du métier sur l'homme ou d'une prédisposition de l'homme au métier ? Sans doute, les deux séries de causes sont-elles tour à tour

<sup>1</sup> Textes réunis par le professeur Louis Meylan à l'occasion du 2<sup>e</sup> centenaire de la naissance de Pestalozzi, en 1946.

<sup>2</sup> Jean FOURASTIÉ : *Le grand Espoir du XX<sup>e</sup> siècle*, Presses universitaires de France, Paris 1949, p. 72. — Du même auteur : *La Civilisation de 1960*, Coll. « Que sais-je ? » P. U. F., 120 p., Paris 1947 ; *Machinisme et bien-être*, Coll. « L'Homme et la machine », Editions de Minuit, 256 p., Paris 1951.

agissantes. Il est certain qu'il y a d'étroites correspondances entre certaines professions et certains types humains. Des remarques de cet ordre nous obligeront à parler de la théorie du destin. Si le métier forme la personne et engage par là, d'une certaine façon, sa destinée, il n'en reste pas moins vrai que celle-ci, dans la mesure où elle est l'expression du caractère ou de la nature profonde de l'homme, intervient de manière décisive en déterminant le choix du métier. Une question encore va se poser : vers quoi tendent les aspirations de l'homme, telles qu'elles apparaissent dans les vocations professionnelles ? En étudiant, sous leur double aspect, les relations de l'homme et du métier, nous avons été amené, depuis longtemps, à faire des constatations qui s'accordent pleinement avec les thèses de Fourastié sur « l'intellectualisation de la vie sociale ». C'est bien dans cette tendance qu'il faut reconnaître le phénomène le plus significatif et le plus marquant de la civilisation de notre siècle.

Nous avons employé, à deux reprises déjà, le terme de vocation : quelques remarques préliminaires à ce sujet ne seront pas inutiles. Un vieux proverbe breton, noté au XVIII<sup>e</sup> siècle par le linguiste Lacurne de Sainte-Palaye et cité par Littré, disait : « Celui qui n'aime pas son métier et que son métier n'aime pas n'est qu'un vilain. » Quelle observation pénétrante : on doit non seulement aimer sa profession, mais encore être aimé par elle ! Or le hasard, pas plus que l'habitude, ne créera de tels attachements ; il y faut encore la vocation, c'est-à-dire une inclination naturelle, une aptitude innée, dont on peut trouver, par l'analyse du caractère, les sûrs fondements. C'est la reconnaissance de ce fait qui a conduit les psychologues à préparer tous les tests et les techniques de ce qu'on appelle, depuis une trentaine d'années, l'orientation et la sélection professionnelles. De nombreux ouvrages ont été publiés sur ce sujet, particulièrement dans notre pays. On a proposé récemment d'élargir la portée de ces épreuves en leur donnant pour but d'orienter l'enfant non seulement dans le choix du métier, mais encore dans la conduite et la maîtrise de la vie. C'était revenir à la grande tradition des moralistes d'autrefois qui n'ont jamais séparé le métier de la condition générale de l'homme. Mais les psychotechniciens de notre temps se sont contentés trop souvent de faire la pratique de l'orientation professionnelle ; ils n'en ont guère cherché les déterminismes profonds ni les lois

secrètes. C'est à peine si l'on peut glaner quelques remarques à ce sujet dans les ouvrages des spécialistes. Il est clair que la réserve de ces derniers vient de leur insurmontable méfiance à l'égard des interprétations métaphysiques ou religieuses. Pourtant celles-ci n'excluent nullement l'analyse psychologique de ce fait d'expérience qu'est la vocation.

Il suffit de s'entendre sur les mots. Celui de vocation a des sens multiples qu'il faut distinguer. Il ne sera pas question ici de l'appel que Dieu fait aux humains en vue de leur salut, ni de l'institution des ministères ecclésiastiques, ni de l'ordre général des choses auquel l'homme doit se conformer, mais dans un sens naturel que l'ancien dictionnaire de l'Académie française avait parfaitement défini, de « l'inclination que l'on se sent pour un état », inclination dans laquelle le croyant peut fort bien reconnaître, par ailleurs, un appel que Dieu lui adresse à choisir quelque genre de vie ou d'activité.

Notre intention est de montrer d'abord comment le problème de la vocation s'est posé au cours des siècles, à mesure que les faits de vocation sont devenus plus nets et plus nombreux. Nous ferons ensuite l'analyse de ces faits pour en tirer quelques conclusions sur le destin de l'homme dans notre civilisation.

\* \* \*

Pendant des millénaires, le problème du choix du métier ne s'est guère posé pour les humains. La division du travail, entraînant la spécialisation de certaines activités, n'est apparue que très tard dans l'histoire. L'Ancien Israël, dont la vie sociale nous est connue par les récits bibliques, n'a longtemps compté, parmi les siens, que des chasseurs comme Esaü, des bergers comme Jacob et des agriculteurs. Les premiers artisans spécialisés ont imité les Philistins et les premiers commerçants sont venus de Tyr et de Sidon. Dans l'ancien monde méditerranéen, la pratique des arts et métiers, comme l'exercice des fonctions publiques, était réservée à un petit nombre de familles qui se transmettaient secrets professionnels, charges et priviléges, de génération en génération. Les changements de métier ou de condition étaient

rares et ne survenaient guère que dans des circonstances exceptionnelles. C'est pourquoi les Anciens les faisaient toujours dépendre d'un arrêt des dieux ou du Destin.

On trouve dans le livre de l'Exode un passage significatif à cet égard : « L'Eternel dit à Moïse : J'ai appelé par son nom Betsaléel, fils d'Uri, fils de Hur, de la tribu de Juda. Je l'ai rempli de l'esprit de Dieu pour le rendre intelligent, industrieux, habile en toutes sortes d'ouvrages, capable de faire des inventions, de travailler l'or, l'argent et l'airain, de tailler et enchâsser des piergeries, de tailler le bois et d'exécuter toute espèce de travaux. Je lui ai adjoint pour collaborateur Oholiab, fils d'Ahisamac, de la tribu de Dan. Et à tous vos habiles ouvriers, c'est moi qui ai donné cette habileté afin qu'ils exécutent tout ce que je t'ai ordonné de faire. » Un peu plus loin, il est précisé que Betsaléel et Oholiab ont reçu, en outre, « le don de l'enseignement », afin qu'instruits par eux, d'autres pussent, par la suite, exécuter les mêmes travaux<sup>1</sup>.

Les anciens Grecs, dont les poètes ont si bien exalté le génie de l'homme, « créateur des métiers », n'en étaient pas moins foncièrement déterministes dans leurs conceptions du monde et de la vie. Pour eux, le Destin était le maître des dieux et des hommes : rien, dans l'existence de ceux-ci, ne leur appartenait vraiment, pas même le choix du métier. L'examen de leur vocabulaire montre qu'ils se représentaient la destinée sous l'image d'une chaîne ou d'une corde liée autour de l'homme par les puissances supérieures. C'est par des pratiques divinatoires (tirage au sort, astrologie, interprétation des rêves, etc.) qu'ils cherchaient à connaître la volonté des dieux chaque fois qu'il s'agissait d'élire un chef ou de désigner l'exécutant d'une mission particulière. Aussi se montrèrent-ils fort irrités lorsque Socrate, posant le principe d'une sélection rationnelle des compétences, leur dit : « Quelle sottise qu'une fève décide du choix d'un magistrat, quand on ne tire pas au sort celui auquel on confie le gouvernail d'un vaisseau ! »

Quant aux Romains, plus entreprenants et moins fatalistes, ils n'attribuaient pourtant à l'initiative de l'homme qu'un pouvoir limité, le sort de chacun étant, aussi pour eux, fixé par une nécessité inéluctable : dans les inscriptions funéraires, les deux mots *fatis*

<sup>1</sup> Exode 31, v. 1-6 ; 35, v. 34. Cette tradition paraît anachronique ou légendaire, car ce n'est qu'au temps de l'exil, bien des siècles plus tard, qu'au témoignage des livres bibliques, les Hébreux apprirent à pratiquer les arts et métiers.

*peractis* suffisaient à dire qu'un homme avait achevé sa carrière et, du même coup, accompli son destin. Toute l'épopée de l'*Enéide* n'est que le déroulement d'une destinée préétablie. Virgile le dit dans les premiers vers de son poème : c'est poussé par son destin, *fato profugus*, qu'Enée débarque un jour sur les rivages de l'Italie. La vogue extraordinaire de l'astrologie, de nos jours comme à toutes les époques troublées de l'histoire du monde occidental, montre jusqu'à quel point l'âme populaire reste attachée, en dépit de vingt siècles de christianisme, à l'antique notion du destin qui fixe à chacun sa part ou son lot dans la vie. A la fin du moyen âge, même un prince de l'Eglise, Aymon de Montfaucon, évêque de Lausanne, prit pour devise les paroles fatidiques de Virgile : *Si qua fata sinant*, si les destins le permettent. Aujourd'hui encore on les voit plus de cent fois répétées au bas des fresques, sur les stalles ou à la clé des voûtes de la cathédrale et de l'ancien château épiscopal.

La rigueur de cette doctrine du destin s'atténue toutefois dans les ouvrages des philosophes de l'Antiquité. Déjà Platon, quatre siècles avant Jésus-Christ, fait le plan d'une *République* idéale dans laquelle les emplois supérieurs sont attribués aux plus sages, aux plus capables et aux mieux préparés. Il rappelle les propos de son maître Socrate disant : « A moins que les philosophes ne deviennent rois dans les Etats ou que ceux qu'on appelle à présent rois et souverains ne deviennent de vrais et sérieux philosophes et qu'on ne voie réunies dans le même sujet la puissance politique et la philosophie, à moins que d'autre part une loi rigoureuse n'écarte des affaires la foule de ceux que leurs talents portent exclusivement vers l'une ou l'autre (de ces deux occupations), il n'y aura pas de relâche aux maux qui désolent les Etats, ni même, je crois, à ceux du genre humain... Voilà ce que, depuis longtemps, j'hésitais à déclarer parce que je prévoyais combien j'allais choquer l'opinion reçue...<sup>1</sup> »

Sans doute parce qu'il était père et qu'il écrivait à son fils, jeune homme indiscipliné de dix-heuf ans, l'avocat et tribun Marcus Tullius Cicéron se montra fort clairvoyant lorsqu'il parla du choix de la profession dans son traité *De Officiis* sur les devoirs

<sup>1</sup> PLATON : *La République*, livre V, chap. XVIII, 473 c. Coll. des Universités de France, Paris 1946, t. II, p. 88.

de l'homme. L'auteur transpose sur le plan de la psychologie tout le problème du destin : c'est dans la nature de l'homme plus que dans les arrêts de la Fatalité qu'il trouve les raisons profondes du comportement des individus et, en quelque sorte, l'explication de leur destinée. Voici l'essentiel des remarques de Cicéron :

Après avoir insisté sur la diversité des caractères humains, l'auteur donne pour premier précepte à son fils de « s'en tenir à ce qui est sien », c'est-à-dire, banissant les mauvais penchants, de « suivre sa propre nature ». Il est vain, écrit-il, de vouloir, pour imiter autrui, « agir, comme on dit, en dépit de Minerve, en faisant violence à sa nature ». De même que les acteurs avisés choisissent non pas les plus beaux rôles, mais ceux qui leur conviennent le mieux, de même l'homme sage doit tenir compte de ses aptitudes et de ses possibilités. « S'il arrive que les circonstances nous ont engagé dans des occupations étrangères à notre génie propre, il faut redoubler de soin, d'attention et de diligence pour en sortir, avec le moins de déshonneur. »

Cicéron donne à la libre volonté de l'homme un grand pouvoir lorsqu'il écrit que si « les trônes, les commandements, les illustrations, les honneurs, les richesses, le crédit, et leurs contraires, sont soumis à l'empire du hasard et au pouvoir des temps, toutefois nous sommes seuls à décider du rôle que nous voulons remplir dans le monde ». C'est ainsi, poursuit-il, que « les uns s'appliquent à la philosophie, les autres au droit civil, d'autres encore à l'éloquence ». Il faut donc donner le plus grand soin à ce choix, « sur lequel se constitue toute notre vie », si l'on veut que celle-ci ait de la continuité et que nous évitions de « boiter sur le chemin ».

« Avant toutes choses, conclut Cicéron, nous devons décider ce que nous voulons devenir et quel sera notre genre de vie. » Ici cependant, l'expérience qu'avait le philosophe latin lui fait reconnaître que « rien n'est plus difficile que de faire ce choix ». Il rappelle que « parmi les hommes qui ont eu le plus de génie, ou le plus de savoir, ou même ces deux dons à la fois, il en est peu qui aient eu le temps de réfléchir au cours qu'allait prendre leur vie ». C'est alors qu'il formule les observations suivantes que les moralistes du XVII<sup>e</sup> siècle, notamment Pascal, reprendront en les détachant à tort des autres considérations, rappelées ci-dessus, qui leur donnent une portée plus restreinte et un caractère moins absolu :

« En entrant dans l'adolescence, qui est l'âge de la plus grande faiblesse du jugement, chacun adopte la façon de vivre qui lui plaît le plus. On se trouve donc engagé sur une certaine route, avant d'avoir pu discerner celle qui nous conviendrait le mieux. Imitateurs de ceux que notre fantaisie prend pour modèles, nous nous sentons poussés à suivre leurs goûts et leur conduite. Le plus souvent même, imbus des préceptes de nos parents, nous copions leurs habitudes et leurs mœurs. D'autres sont entraînés par le jugement de la multitude : ils choisissent ce qui paraît le mieux au plus grand nombre. Quelques-uns cependant, soit par une certaine chance, soit par l'excellence de leur nature, soit par effet de la discipline de leurs parents, sont entrés dans la carrière qui leur convient <sup>1</sup> ».

Ces lignes ont été écrites en l'an 44 avant notre ère : deux millénaires, presque exactement, ont passé depuis lors sans qu'on ait beaucoup avancé dans l'analyse de ces faits de psychologie individuelle et sociale. Un siècle après la mort de Cicéron, par l'essor du christianisme, la jonction se fera entre la pensée gréco-latine, avec sa théorie du destin, et la tradition biblique, proposant l'idée de la Providence qui détermine les vocations individuelles. Dans un essai fameux, publié au début de ce siècle, le sociologue allemand Max Weber a commenté les textes principaux de l'Ancien et du Nouveau Testament, sur lesquels s'est fondée cette dernière doctrine <sup>2</sup>. Déjà le stoïcisme s'en était beaucoup rapproché. Une certaine parenté, de termes et de pensée, apparaît en effet, d'une part dans l'*Epître aux Corinthiens*, où l'apôtre Paul demande « que chacun demeure dans la condition où il a été appelé » (I Cor. 7, 17-24) et, d'autre part, dans le passage des *Entretiens* d'Epictète (I, 29, 33-49) où le philosophe interdit de « manquer la vocation que Dieu nous a imposée » <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> M. T. Ciceronis ad Marcum filium de *Officiis liber primus*, cap. XXX-XXXIII. Nous avons repris, en la modifiant beaucoup, l'ancienne traduction française de J.-F. Stiévenart, Editions Panckoucke, Paris 1830, p. 95-107.

<sup>2</sup> Max WEBER : « Die protestantische Ethik und der Geist des Kapitalismus », *Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik*, 1904-05, réédité dans les *Gesammelte Aufsätze zur Religionssoziologie*, I, p. 17-236, Tübingen 1920. — L'auteur n'a cependant pas mentionné le texte important que nous avons cité plus haut (Exode 31-34) sur lequel Calvin a fondé sa doctrine des vocations.

<sup>3</sup> Jean HERING : *La première Epître de saint Paul aux Corinthiens*, Neuchâtel 1949, p. 55. Sur les rapports entre la doctrine d'Epictète et le christianisme, voir l'Introduction que Joseph Souilhé a placée au début de sa traduction des *Entretiens* : Coll. des Universités de France, Paris 1943, p. 42-47.

Pendant tout le moyen âge et plus tard encore, l'idée grecque du Destin, la philosophie stoïcienne de la nature et la doctrine chrétienne de la Providence se sont superposées et souvent confondues. En 1515, Thomas Morus s'est beaucoup inspiré de Platon et des auteurs anciens lorsqu'il a rédigé son *Utopie*, où il recommande «que chacun apprenne le métier vers lequel le porte son inclination naturelle»<sup>1</sup>. Plusieurs des expressions dont Calvin se sert pour parler des vocations terrestres, notamment dans la dernière page de l'*Institution chrétienne*, sont reprises littéralement du *De Officiis* de Cicéron. On retrouve également les termes mêmes du rhéteur latin dans les conseils que Giorgio Vasari adresse aux artistes, en 1550, dans son célèbre ouvrage sur les *Vies des plus excellents architectes, peintres et sculpteurs italiens*: «Chacun devrait se contenter de peindre de bon cœur ce vers quoi il se sent porté par son instinct naturel, et non pas s'attaquer par esprit d'émulation à quelque chose que ne lui a pas donné la nature ; cela lui éviterait de vains efforts et souvent la honte.» En revanche, dit Vasari, rien n'est plus heureux que l'épanouissement d'un talent naturel tel que celui de Giotto. On sait en quels termes solennels l'auteur raconte l'histoire de ce dernier :

« L'art de la peinture commença de revivre en Etrurie, dans un hameau proche de la ville de Florence, qui se nommait Vespiignano. Là naquit un enfant de merveilleux génie, qui savait dessiner une brebis d'après la nature. Un jour passa sur le chemin le peintre Cimabué, qui allait à Bologne. Il vit l'enfant assis à terre, qui dessinait une brebis sur une pierre. Et il fut rempli d'étonnement au sujet de cet enfant d'âge si tendre, parce qu'il faisait déjà si bien. Voyant qu'il tenait son art de la nature, il demanda à l'enfant comment il se nommait... »

Dans ce récit, probablement légendaire, tout l'accent est mis sur le caractère quasi miraculeux du talent de dessinateur qu'avait reçu Giotto. Un commentateur anonyme de Dante, écrivant à la fin du xve siècle, avait toutefois raconté l'histoire de manière plus simple, en insistant davantage sur la vocation de l'enfant, c'est-à-dire sur son intérêt précoce pour l'art et son désir d'apprendre : Giotto aurait été placé par son père chez un marchand de laine et,

<sup>1</sup> Sir Thomas MORUS : *Utopia* (1516), *Second Book : Of Sciences, Crafts and Occupations*. Coll. « English Reprints », Londres 1906, p. 83.

passant tous les jours devant l'atelier de Cimabué, il aurait fini par s'y faire recevoir<sup>1</sup>.

Là où Thomas Morus et Vasari parlent seulement de la nature ou de « l'instinct naturel », Calvin, remontant à l'origine des dons humains, reconnaît la « sollicitude divine » qui a donné aux hommes la poésie, les arts et les sciences, ainsi que « tout ce qui contribue à favoriser et protéger la vie »<sup>2</sup>. Dès cette époque, les hommes vont interpréter les mêmes faits en deux langages différents qui n'auraient pas dû s'exclure : celui de la science et celui de la philosophie. Mais le monde occidental était en pleine révolution économique et sociale autant qu'intellectuelle. Les découvertes géographiques, l'essor du commerce et de l'industrie, les progrès des techniques avaient frappé les esprits et vulgarisé de nouvelles manières de vivre et de penser. Il faut reconnaître, d'ailleurs, que depuis un millénaire au moins, l'observation naturelle des faits de vocation se trouvait étouffée, en quelque sorte, par l'exclusivisme des doctrines philosophiques et religieuses. Cette circonstance explique la violence critique et le dénigrement qui vont inspirer les considérations des humanistes, dès le XVI<sup>e</sup> siècle, sur la question qui nous occupe.

« La chose la plus importante à toute la vie est le choix du métier » : c'est Pascal qui en fait la remarque et il y revient en trois endroits de ses *Pensées*. On s'étonne seulement qu'il n'ait guère fait que répéter, à ce sujet, sa maxime désabusée : « le hasard en dispose »<sup>3</sup>. Voici son commentaire : « La coutume fait les maçons, soldats, couvreurs. C'est un excellent couvreur, dit-on ; et, en parlant des soldats : Ils sont bien fous, dit-on. Et les autres, au contraire : Il n'y a rien de grand que la guerre, le reste des hommes sont des coquins. A force d'ouir louer en l'enfance ces métiers et mépriser tous les autres, on choisit. Tant est grande

<sup>1</sup> André PERATE : « La peinture italienne au XIV<sup>e</sup> siècle : Giotto », dans *l'Histoire de l'art*, éditée par André Michel, t. II, part. II, p. 777, Paris 1906.

<sup>2</sup> Commentaire sur Exode 31, 2. *Opera Calvini*, t. 25, col. 57-59. L'importance de la doctrine calviniste des vocations terrestres a été considérable dans l'histoire des idées : en effet, c'est elle qui a inspiré tout l'activisme des peuples réformés, en Suisse, aux Pays-Bas, en Ecosse, en Angleterre et aux Etats-Unis. Voir à ce sujet nos études dans la *Revue de théologie et de philosophie*, Lausanne 1950, n° 155, p. 97-104, et dans la revue *Economie*, Lausanne 1951, n° 12, p. 31-38.

<sup>3</sup> *Pensées de Pascal*, édition E. Havet, Paris 1918, t. I, p. 36 et 156 ; II, p. 166.

la force de la coutume que de ceux que la nature n'a faits qu'hommes, on fait toutes les conditions des hommes ; car des pays sont tous de maçons, d'autres tous de soldats, etc. Sans doute que la nature n'est pas si uniforme. C'est la coutume qui fait donc cela, car elle constraint la nature... » (art. III, 4.)

Ailleurs, Pascal parle à nouveau de la coutume : « C'est elle qui fait tant de chrétiens, c'est elle qui fait les Turcs, les païens, les métiers, les soldats, etc. » X, 8). Et encore : « Chacun songe comme il s'acquittera de sa condition ; mais pour le choix de la condition et de la patrie, le sort nous le donne... C'est ce qui détermine chacun à chaque condition, de serrurier, soldat, etc. Que de natures en celle de l'homme ! que de vocations ! Et par quel hasard chacun prend d'ordinaire ce qu'il a ouï estimer. Talon bien tourné... Talon de soulier. Oh ! que cela est bien tourné ! que voilà un habile ouvrier ! que ce soldat est hardi ! Voilà la source de nos inclinations et du choix des conditions... » XXV, 80-80 ter.)

Ces passages font penser que Pascal fut beaucoup plus « mondain » qu'on ne l'a dit, en ce sens non seulement qu'il fréquenta toujours et volontiers des gens du monde comme Méré, Miton et d'autres, mais encore qu'il partagea certains de leurs préjugés, notamment sur le travail et les métiers. Les conversations des « libertins » paraissent bien lui avoir inspiré ses thèses peu orthodoxes sur la relativité des coutumes, des lois et des moeurs ; ne va-t-il pas jusqu'à dire que le hasard seul fait les uns chrétiens et les autres hérétiques, infidèles ou païens ? A cet égard, tout bon croyant qu'il était, il n'en appartient pas moins à ce siècle frondeur où le père Mersenne dénombrait, rien qu'à Paris, cinquante mille athées, siècle qui s'ouvre, en 1588, à la publication des *Essais* de Montaigne et qui s'achève, en 1687, au moment où La Bruyère fait paraître ses *Caractères*.

C'est de Montaigne que Pascal tient son relativisme social et ses propos désinvoltes sur le hasard qui déciderait du métier, de la patrie ou de la religion. Il faut relire à ce sujet l'*Apologie de Raimond Sebond* : « Nous sommes chrétiens au même titre que nous sommes Périgourdins ou Allemands. » Ou les chapitres *De la coutume* et *De l'institution des enfants* : « La montre de leurs inclinations est si tendre en ce bas âge et si obscure, les promesses si incertaines et fausses, qu'il est malaisé d'y établir aucun solide jugement. Les petits des ours, des chiens montrent leur inclination

naturelle ; mais les hommes, se jetant incontinent en des accoutumances, en des opinions, en des lois, se changent ou se déguisent, et se masquent facilement<sup>1</sup> ».

La Bruyère, de condition plus modeste, connaît davantage la vie des travailleurs de la campagne et de la ville. On sait ce qu'il a dit des premiers. Quant aux citadins, il observe que « quelques-uns ont fait dans leur jeunesse l'apprentissage d'un certain métier, pour en exercer un autre, et fort différent, le reste de leur vie ». Ses conclusions sont à peu près celles de Montaigne et de Pascal, mais le ton en est plus amer : « Si l'on ne le voyait de ses yeux, pourrait-on jamais s'imaginer l'étrange disproportion que le plus ou le moins de pièces de monnaie met entre les hommes ? Ce plus ou ce moins détermine à l'épée, à la robe ou à l'Eglise : il n'y a presque point d'autre vocation<sup>2</sup> ».

Notons d'abord que, dans ces propos, il s'agit de bien davantage que du simple choix du métier : c'est toute la question sociale qui se trouve posée. On ne parle pas encore de la justice, au sens où nous entendons aujourd'hui ce mot. En 1588, Montaigne dit bien que « les premiers sièges sont communément saisis par les hommes moins capables et que les grandeurs de fortune ne se trouvent guère mêlées à la suffisance » (c'est-à-dire au mérite ou à la valeur des gens) ; mais il n'en défend pas moins l'ordre établi : « Ces considérations (sur les variations de la coutume) ne détournent pourtant pas un homme d'entendement de suivre le style commun. Le sage doit, au dedans, retirer son âme de la presse et la tenir en liberté et puissance de juger librement des choses ; mais, quant au dehors, il doit suivre entièrement les façons et formes reçues. La société publique n'a que faire de nos pensées<sup>3</sup>. »

En 1687, La Bruyère se montre plus sensible aux inégalités du sort des humains, mais il est bien obligé de paraître s'y résigner : « Il y a des misères sur la terre qui saisissent le cœur : il manque à

<sup>1</sup> *Les Essais de Montaigne*, publiés d'après l'édition de 1588. Nouvelle Bibliothèque classique Jouaust, Paris s. d., t. II, p. 26 ; III, p. 182.

<sup>2</sup> *Les Caractères ou les mœurs de ce siècle*, chap. VI : « Des biens de fortune », Edition Schweighaeuser, Paris 1892, p. 122-123. — Voir aussi au chap. II, « Du Mérite personnel », les propos sur Egésippe : « Que faire d'Egésippe qui demande un emploi ? Le mettra-t-on dans les finances ou dans les troupes ? Cela est indifférent, et il faut que ce soit l'intérêt seul qui en décide... » (p. 50.)

<sup>3</sup> *Les Essais*, livre I, chap. XXIII et XXIV (t. I, p. 167 et 183).

quelques-uns jusqu'aux aliments ; ils redoutent l'hiver, ils appréhendent de vivre. L'on mange ailleurs des fruits précoces, l'on force la terre et les saisons pour fournir à sa délicatesse ; de simples bourgeois, seulement à cause qu'ils étaient riches, ont eu l'audace d'avaler en un seul morceau la nourriture de cent familles. Tienne qui voudra contre de si grandes extrémités ; je ne veux être, si je le puis, ni malheureux ni heureux : je me jette et me réfugie dans la médiocrité<sup>1</sup>. »

Bientôt Jean-Jacques Rousseau, qui parle longuement, dans *L'Emile*, du choix du métier, ne craint pas d'argumenter, en même temps, sur la légitimité du pouvoir et la validité des institutions, dans le *Contrat social* et le *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes*. Enfin, exactement deux siècles et un siècle après les années où furent publiés les *Essais* et les *Caractères*, le 14 juillet 1789, le peuple de Paris prend d'assaut la Bastille, inaugurant la Révolution française. L'article 6 de la Déclaration des droits de l'homme stipulera que « tous les citoyens sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents ». En même temps, la loi Le Chapelier, abolissant le régime des corporations, donne à chacun, au moins en droit, l'entièvre liberté du choix de la profession.

La question sociale n'était pas le seul problème d'ordre général que soulevait, au XVII<sup>e</sup> siècle, le débat sur l'origine des états et des conditions de vie : les « considérations » de Montaigne, de Pascal et de La Bruyère battaient en brèche l'ancienne doctrine des vocations professionnelles que la Réforme venait de restaurer avec éclat et que le père Bourdaloue tentait de réintroduire dans la prédication de l'Église romaine. Il est intéressant d'observer que nos trois moralistes n'emploient que rarement le mot de vocation, bien qu'il fût alors d'usage courant. On dirait qu'ils ne voulaient plus en entendre parler. C'est pour cela que La Bruyère affirme, avec une violence que son « presque » n'atténue guère, qu'il n'y a « point d'autre vocation » sinon celle que l'argent détermine, inspire et soutient.

En insistant, d'une façon tellement pressante, sur le rôle joué par l'imitation, la coutume, l'éducation, le sort ou le hasard dans

---

<sup>1</sup> *Les Caractères*, chap. VI (p. 133).

le choix que les hommes font de leur genre de vie et de leur profession, Montaigne, Pascal et La Bruyère s'opposent également à la tradition stoïcienne qui, de leur temps encore, attribuait ce choix moins aux circonstances extérieures de l'existence qu'à des déterminations intérieures commandées par ce qu'on appelait la *nature*. Ici encore, nous n'avons pas à nous occuper des interprétations diverses que l'on donnait, et que l'on peut donner toujours, à ce fait d'expérience qu'est notre nature : action de Dieu, effet d'une Providence indéterminée, conformité de la vie de l'individu avec une Loi universelle ou un Ordre éternel. Tous les philosophes s'accordaient au moins à reconnaître l'existence, en chaque être humain, d'une nature personnelle : pour les motifs que nous avons indiqués, Montaigne, Pascal, La Bruyère et d'autres se sont efforcés seulement d'en nier l'importance. Ils n'ont pas manqué, cependant, de se contredire à ce sujet. Immédiatement après avoir parlé des « inclinations naturelles », manifestes chez l'animal mais obscurcies chez l'homme par les coutumes, les opinions et les lois, Montaigne note toutefois qu'il est « difficile de forcer les propensions naturelles : d'où il advient que, par faute d'avoir bien choisi leur route, on travaille souvent pour néant et on emploie beaucoup de temps (en vain) à dresser des enfants aux choses auxquelles ils ne peuvent prendre goût »<sup>1</sup>. Quant à Pascal, qui va jusqu'à prétendre que « la coutume est notre nature », il est bien obligé de reconnaître, à la fin de la première pensée que nous avons citée de lui, que, si la coutume « constraint la nature », « quelquefois la nature la surmonte et retient l'homme dans son instinct, malgré toute coutume, bonne ou mauvaise ». Lui qui a dit que c'est la coutume ou le hasard qui « fait les maçons, soldats, couvreurs », il laisse échapper néanmoins cette note qui nous porte à l'autre extrême : « Hommes naturellement couvreurs, et de toutes vocations <sup>2</sup>. »

Il nous paraît probable que ce dernier correctif, introduit par Pascal dans la conclusion d'une de ses pensées qui disait tout le contraire, lui a été suggéré par la lecture d'un ouvrage fameux de l'époque, dont Montaigne, cinquante ans plus tôt, semble aussi avoir tiré profit dans le dernier texte que nous avons cité de lui.

<sup>1</sup> *Essais* I, XXVI (t. II, p. 26).

<sup>2</sup> *Pensées* XXV, 91 et III, 4 (t. II, p. 168 et I, p. 36).

Nous voulons parler du traité que le médecin espagnol Juan Huarte avait publié en 1575 sous le titre *Examen de ingenios para las sciencias*. Cet ouvrage eut un retentissement extraordinaire pendant deux siècles : réédité soixante-dix fois, il fut traduit dans la plupart des langues de l'Europe, notamment en français, dès 1580<sup>1</sup>. Les meilleurs spécialistes de la psychotechnique et de l'orientation professionnelle, tels que Léon Walther ou le professeur D. Brinkmann, disent encore aujourd'hui que « sa manière de poser le problème garde toute son actualité à l'heure présente »<sup>2</sup>.

Huarte se réfère constamment à Platon, Aristote et Cicéron, en même temps qu'aux médecins Hippocrate et Galien. Au milieu de théories bizarres sur la chaleur et l'humidité, sur « les diligences qu'il faut employer afin d'engendrer des garçons et non des filles », il énonce des thèses fort pertinentes sur la diversité des « esprits » humains, sur la manière de les reconnaître et sur les directions qu'il faut donner aux enfants appelés à choisir l'étude d'une science ou l'apprentissage d'un métier. C'est sur ce dernier point surtout qu'il complète les justes remarques du *De Officiis* de Cicéron, qui ont visiblement inspiré toute son œuvre.

Sa première thèse est développée dans sa préface au roi Philippe II d'Espagne : « Sire, afin que les ouvrages des artisans aient la perfection propre et convenable à l'usage et profit de la République, il me semblerait être besoin d'établir une loi : que le charpentier ne fît l'office du laboureur, le tisserand de l'architecte, l'avocat du médecin ni le médecin de l'avocat ; mais que chacun exerçât et fît profession seulement de l'art et science qu'il a apprise et à laquelle il est né, laissant à part toutes les autres... » En effet, l'auteur estime que l'homme n'est jamais doué que d'un seul talent véritable, car ce don dépend de sa constitution même et n'est que l'expression de son tempérament.

Or, poursuit Huarte, l'enfant n'est pas en mesure de juger lui-même efficacement de ses talents et dons naturels : « Afin que

<sup>1</sup> *Anacrise ou parfait jugement et examen des esprits propres et nés aux sciences*, composé en espagnol par M. Jean Huart, docteur, et mis en français, au grand profit de la République, par Gabriel Chappuis, Tourangeau. De nouveau revu et corrigé. A Lyon, par Jean Didier, 1608, 320 p.

<sup>2</sup> L. WALTER : *Orientation professionnelle et carrières libérales*, Neuchâtel 1936, p. 10-13 ; D. BRINKMANN : « Histoire des méthodes de tests psychologiques », *Revue Ciba*, n° 84, p. 2938, Bâle, avril 1952. Dans leurs rappels historiques, ces deux auteurs ne remontent pas au-delà du milieu du xvi<sup>e</sup> siècle et ne disent rien de ce que Huarte devait aux philosophes de l'Antiquité.

nul ne faille à choisir la profession qui lui est la plus propre et meilleure, on devrait commettre et députer des hommes sages et savants, pour découvrir en l'âge tendre l'esprit de chaque enfant et le faire étudier par force la science qui lui est convenable, sans que lui-même en fasse élection. » Ici apparaît la seconde thèse importante de Huarte : à chaque don, à chaque tempérament correspond une activité particulière à laquelle il faut s'attacher, de peur de « se rompre la tête » inutilement et de « travailler en vain ».

L'auteur se rend parfaitement compte de la nouveauté de ses idées : « Personne n'a jamais dit clairement que c'est le naturel qui rend l'homme propre à une science et non à une autre ; personne n'a jamais dit combien se trouvent de différences d'esprit au genre humain, quels arts et sciences conviennent particulièrement à chacun, ni par quels signes on peut reconnaître ce qui, en chaque cas, importe le plus. » Ayant, « en ces quatre choses », posé parfaitement les problèmes, Huarte apporte d'utiles données à leur solution. C'est ainsi qu'il classe les « esprits » en trois groupes selon la prédominance de l'une ou l'autre des trois facultés maîtresses qu'il nomme : la mémoire, l'imagination et l'entendement. Puis il dresse toute une liste des arts et sciences qui exigent des aptitudes particulières relevant de l'une ou l'autre de ces trois facultés de l'esprit.

Les idées de Huarte furent admises et retenues par la plupart des savants et philosophes de l'époque. En 1752 encore, Lessing consacrait sa dissertation de maîtrise ès-arts à l'œuvre du médecin espagnol et la traduisait en allemand. Vingt-cinq ans plus tard, Lavater s'y référait explicitement dans l'ouvrage où il développait les principes de sa « Physiognomonie ». Tout au long de ces deux siècles, cependant, les idées de Huarte furent aussi contestées par certains auteurs. Déjà en 1631, soit l'année même où Etienne Pascal résigna sa charge de président de la cour des aides de Clermont et s'en vint à Paris pour s'y consacrer entièrement à l'éducation de son fils, un médecin parisien, Jourdain Guibelet, publia un *Examen de l'examen des Esprits*, qui apportait un complément utile à la théorie de Huarte. Tandis que ce dernier ne tenait compte que des aptitudes, en tant que critère du choix d'une profession, Guibelet relevait l'importance qu'il convenait d'attribuer à ce qu'il nommait « l'affection », c'est-à-dire l'inclination

naturelle, le penchant ou le goût pour un certain genre d'activité. Le médecin français eut cependant le tort d'opposer le penchant à l'aptitude dans ce que nous appelons la vocation.

La controverse suscitée par les éclatants paradoxes de Montaigne, de Pascal et de La Bruyère, en même temps que par les observations mieux fondées de Huarte et de ses continuateurs, se poursuivra tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la Révolution française ; elle reprendra, après celle-ci, pendant toute la période de tâtonnements, d'essais et d'erreurs au cours de laquelle la bourgeoisie industrielle et marchande établira son hégémonie sur le monde moderne. Dans l'avant-propos d'*Armance* rédigé le 23 juillet 1827, à Saint-Gingolph sur le Léman, Stendhal rapporte que Napoléon, allant en Russie, chantonnait constamment ces vers d'un opéra italien :

*Se battent dans mon cœur  
L'encre et la farine<sup>1</sup>*

Par ces mots badins, qu'on a paraphrasés sous la forme interrogative « Faut-il être meunier, faut-il être notaire ? », le librettiste avait exprimé l'incertitude et la déception des jeunes aristocrates de l'époque, constatant que sous le règne de la machine à vapeur, il leur fallait bien trouver un métier pour vivre. Depuis un certain temps, le problème du choix de la profession s'était posé non seulement aux fils de familles ruinés par les guerres et les prodigalités de l'Ancien régime, mais aussi aux jeunes bourgeois qui voyaient s'ouvrir devant eux de nombreuses carrières nouvelles. Dans le roman de Marivaux, *Le Paysan parvenu* (1735), on voit même un homme de condition très modeste devenir contrôleur général des fermes de sa province. La grande question du siècle, qu'on retrouve souvent dans les comédies et les romans, est celle que le ministre pose à la jeune fille, dans *La vie de Marianne* : « Dites-moi donc quelle résolution vous prenez ; que voulez-vous devenir ?<sup>2</sup> »

On connaît les pages lucides et prophétiques, sur le choix du métier, que Rousseau publia dans *L'Emile* en 1761. Il n'y a d'édu-

<sup>1</sup> *La Molinara* de Paisiello (1788), II, 6. — STENDHAL : *Armance*, Ed. de la Revue « Fontaine », avec introduction et notes de Georges Blin, Paris 1946, p. 5 et 315.

<sup>2</sup> MARIVAUX : *La vie de Marianne*, 1731-41, 7<sup>e</sup> partie. Ed. Garnier, Paris 1933, p. 305. — *Le Paysan parvenu*, 6<sup>e</sup> partie. Ed. Guilde du Livre, Lausanne 1949, p. 489.

cation efficace, pour l'auteur, que celle qui se conforme à la nature : « Tout ce qu'ont fait les hommes, les hommes peuvent le détruire ; il n'y a de caractères ineffaçables que ceux qu'imprime la nature. » De même, tout choix, dans la vie, ne sera judicieux et fécond que si « c'est la nature elle-même qui l'indique »<sup>1</sup>. C'était l'opinion, déjà, de Fontenelle. Devant faire, en sa qualité de secrétaire de l'Académie des sciences, l'éloge de Filleau des Billettes, dont toute la vie avait été d'une extraordinaire régularité, l'illustre physicien-philosophe formula l'observation suivante : « La religion seule fait quelquefois des conversions surprenantes, mais elle ne fait guère toute une vie égale et uniforme, si elle n'est entée sur un naturel philosophe<sup>2</sup> ».

Cette dernière expression enchantait Sainte-Beuve, qui faisait aussi de la Grâce une « seconde nature », assez capricieuse, s'ajoutant à celle qui est « foncière et primitive » en l'homme. C'est dans cette dernière seulement que le grand critique se fiait en vérité. Il le laisse entendre clairement dans le chapitre qu'il a consacré à l'historien Tillemont, type du parfait élève des écoles jansénistes, véritable *Emile* de Port-Royal. L'auteur écrit ceci :

« J'aime à saisir le premier éveil d'une vocation, le déchiffrement de l'instinct. Il y en a qui ont nié ce jeu de la faculté première : « Mon ami, sir Josué Reynolds », dit Gibbon, « d'après son oracle » le docteur Johnson, nie qu'il existe un génie prétendu naturel, « une disposition de l'esprit reçue de la nature pour un art ou une » science plutôt que pour une autre. Sans m'engager dans une » dispute métaphysique ou plutôt de mots, je sais par expérience » que, dès ma première jeunesse, j'aspirai à la qualité d'historien. » Comment un critique-biographe comme Johnson, et un peintre de portraits comme Reynolds, ont-ils pu nier cette diversité originelle qui désigne chaque individu marquant, et qui est l'âme de chaque physionomie ?<sup>3</sup> »

On peut s'étonner, en effet, qu'en ce siècle d'intense et perspicace curiosité psychologique, Reynolds et Johnson, comme

<sup>1</sup> ROUSSEAU : *Emile ou de l'Education*, livre III.

<sup>2</sup> SAINTE-BEUVÉ : *Port-Royal*, livre IV, chap. V. Bibliothèque de littérature, Hachette, Paris, 9<sup>e</sup> éd. 1930, t. IV, p. 5-41. On voit que Reynolds discutait la théorie de Huarte, que Sainte-Beuve ne paraît pas avoir connue.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 9. On peut comparer à cette page de Sainte-Beuve les lignes que Péguy a consacrées à Renan, dans ses *Portraits d'hommes* : « Il n'était point de ces historiens qui ne méditent pas. On pourrait presque dire au contraire que la méditation était son état naturel, et en outre son état de prédilection. Qu'elle faisait le fond de sa nature... »

auparavant Pascal et La Bruyère, aient pu nier le fait de la vocation. Des exemples nombreux en étaient alors commentés, notamment celui de Malebranche découvrant — mais tardivement, au contraire de Tillemont et de Gibbon — sa vocation de philosophe lorsque, par hasard, il entreprit un jour de lire le traité *De l'homme* de Descartes.

Au cours des années qui ont précédé la Révolution française, les savants de toute l'Europe se passionnaient pour les recherches de psychologie individuelle. A Berlin, Moritz publiait une revue ayant pour titre la devise socratique : « Connais-toi toi-même ». Toute une série d'auteurs s'efforçaient de rénover la pédagogie en tirant parti des observations de Huarte et de ses continuateurs : Garve cherchait à déterminer les signes indicatifs des différentes aptitudes et il analysait les professions pour savoir celles qui correspondaient le mieux aux diverses facultés de l'âme ; Sell proposait « que l'Etat charge des hommes qualifiés de déceler les aptitudes et les inclinations des jeunes gens dans leurs jeux et dans toutes les situations où ils agissent librement et sans contrainte » ; d'autres encore définissaient les dispositions indispensables à la poursuite des études supérieures.

Ce sont ces travaux, en même temps que les conseils de Pestalozzi, qui ont engagé le ministre des arts et des sciences de la République helvétique, Philippe-Albert Stapfer, à proposer, en janvier 1799, l'institution d'un examen nouveau où seraient jugés davantage les talents naturels que les connaissances acquises des jeunes candidats aux études de lettres et de sciences, de telle façon que fussent écartés à temps tous ceux qui, n'ayant pas les aptitudes nécessaires, ne pouvaient qu'échouer tôt ou tard dans de telles carrières<sup>1</sup>. A Lausanne, en 1787 déjà, le règlement des Ecoles de charité enjoignait les éducateurs à « étudier avec soin les différents caractères ou talents des pensionnaires, pour être à même d'éclairer la direction sur les diverses vocations qui peuvent leur convenir ». Georges Panchaud, qui a relevé ce fait dans sa thèse sur *Les écoles vaudoises à la fin du régime bernois*, relate aussi, d'après Ed. Recordon, l'histoire d'un jeune Veveysan qui avait été placé chez un jardinier et qui voulait être chapelier. A ce vœu, la commission d'assistance avait répondu négativement :

<sup>1</sup> L. WALTHER : *Op. cit.*, p. 7, 13, 63, 133 (sur Garve, Sell et Stapfer).

« Ce garçon appartient à une famille de vignerons et (l'intérêt) public veut qu'on place pour le travail de la terre autant de sujets que possible. » L'enfant obtint néanmoins satisfaction et fut mis en apprentissage chez un oncle, chapeleur à Moudon<sup>1</sup>.

Dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, en France, l'aspect social de l'ancien débat sur le choix du métier prend une nouvelle importance. Les questions relatives à l'orientation professionnelle seront étudiées non plus seulement sur le plan de la psychologie et de la pédagogie, mais encore sur celui de la sociologie. Comme on l'a vu, la Révolution française avait garanti à tous les citoyens le droit d'accéder à tous les emplois publics, « selon leur capacité, leurs vertus et leurs talents ». Ces termes se retrouvent dans le premier principe de la doctrine saint-simonienne : « A chacun selon sa capacité, à chaque capacité selon ses œuvres. » Plus tard, Karl Marx renversera la formule en disant dans sa lettre à Bracke : « De chacun selon ses capacités, à chacun selon ses besoins »<sup>2</sup>.

Pendant des années, dans la plupart des systèmes d'organisation politique, économique et sociale, tout gravite autour de la notion de capacité individuelle. Aussi va-t-on s'efforcer non seulement de déceler cette dernière, mais d'en mesurer la nature et l'intensité. Au siècle précédent déjà, l'ingénieur suisse Perronet, le physicien français Réaumur et l'économiste anglais Adam Smith avaient fait l'analyse du travail et tenté l'examen des aptitudes des ouvriers dans l'industrie. En 1835, le saint-simonien belge Quêtelet applique les méthodes de la statistique à l'étude des facultés humaines dans son *Essai de physique sociale*. Les travaux de ce dernier auteur furent utilisés par Francis Galton qui est connu pour avoir non seulement introduit le terme de *test* dans la psychologie, mais créé véritablement et mis au point cette méthode nouvelle d'investigation psychologique<sup>3</sup>.

Une préoccupation commune anime tous les esprits novateurs de l'époque : assurer à chacun l'entier et libre épanouissement de

<sup>1</sup> G. PANCHAUD : *Les écoles vaudoises...*, Bibliothèque historique vaudoise, vol. XII, p. 363, Lausanne 1952.

<sup>2</sup> KARL MARX : *Critique du programme de Gotha* (5 mai 1875). Editions sociales, Paris 1950, p. 25. — Voir le commentaire donné à cette formule de Marx dans le traité de V. LÉNINE : *L'Etat et la Révolution* (1917). Editions politiques de l'Etat, en langues étrangères, Moscou 1951, p. 97.

<sup>3</sup> D. BRINKMANN : *Op. cit.*, p. 2941 (sur Perronet, Quêtelet, Galton et leurs continuateurs).

ses dons naturels. Dans ses nombreux ouvrages, Charles Fourier répète sans cesse que tout le mal social vient de ce que les hommes sont pour la plupart obligés de faire un travail qui ne s'accorde pas avec leurs aptitudes ou leurs inclinations. C'est par le libre choix du métier, pense Fourier, que l'on rendra le travail attrayant ; l'économie en sera revigorée, la prospérité atteindra chacun, la justice et l'harmonie régneront enfin dans l'humanité. Dans le *Nouveau monde industriel et sociétaire*, dont les phalanstères tenteront de réaliser les utopiques anticipations, chacun n'accomplit que le travail correspondant à ses goûts personnels et au « vœu de la nature »<sup>1</sup>.

L'échec des premières tentatives de réorganisation du travail au XIX<sup>e</sup> siècle ne fera que rendre plus ardente et plus amère la critique sociale de ce temps. Ruskin disait que si Giotto n'avait pas eu la chance d'avoir été vu par Cimabué en train de dessiner, il aurait pu rester un berger pour toujours : « Qui nous garantit, ajoutait-il, qu'on n'a pas laissé d'autres Giotto garder les moutons dans les montagnes des Apennins ? Autant que je sache, il peut y avoir encore deux ou trois Léonard de Vinci qui travaillent dans vos ports ou vos chemins de fer ; mais vous n'employez pas leurs merveilleuses facultés, vous êtes seulement occupés à les détruire<sup>2</sup>. »

De son côté, le peintre Eugène Delacroix avait écrit ce qui suit dans son *Journal*, en date du 9 juin 1847 : « Chez la plupart des hommes, l'intelligence est un terrain qui demeure en friche presque toute la vie. On a droit de s'étonner, en voyant la multitude de gens stupides ou au moins médiocres, qui ne semblent vivre que pour végéter, que Dieu ait donné à ses créatures la raison, la faculté d'imaginer, de comparer, de combiner, etc., pour produire si peu de fruits. La paresse, l'ignorance, la situation où le hasard les jette, changent presque tous les hommes en instruments passifs des circonstances. Nous ne connaissons jamais ce que nous pouvons obtenir de nous-mêmes. La paresse est sans doute le plus grand ennemi du développement de nos facultés. Le *Connais-toi toi-même* serait donc l'axiome fondamental de toute société,

<sup>1</sup> Charles FOURIER : *Le Nouveau Monde industriel et sociétaire ou Invention du procédé d'industrie attrayante et naturelle*. (1829), *Oeuvres*, t. VI, p. 403, Paris 1845.

<sup>2</sup> Texte cité sans référence par Hyacinthe DUBREUIL : *Nouveaux Standards : les sources de la productivité et de la joie*, Paris 1931, p. 138.

où chacun de ses membres ferait exactement son rôle et le remplirait dans toute son étendue<sup>1</sup>. »

C'est à cette époque que s'est formée la doctrine psychologique et sociologique du « naturalisme » moderne, qui, sans nier l'influence, sur le destin des individus et des sociétés, de la coutume, de l'éducation ou même du hasard, auxquels certains auteurs du XVII<sup>e</sup> siècle avaient donné tant d'importance, attribue cependant le plus fort pouvoir de détermination à la nature profonde de chaque être humain. C'était revenir, en la dépouillant le plus souvent de son expression religieuse et métaphysique, à l'ancienne explication de la destinée humaine, telle que l'avaient proposée les moralistes de l'antiquité. En termes nouveaux, on dit que l'homme est prédisposé sinon toujours à un métier donné, du moins à un certain genre d'activité, par son caractère ou son tempérament. Seuls Sainte-Beuve, C. Delavigne et les Romantiques parlent encore d'un « instinct naturel », comme jadis Vasari et Pascal. On admet communément que les inclinations et les aptitudes sont l'indice d'une prédestination physique, laquelle n'exclut cependant pas un certain choix libre de la profession et du genre de vie.

Ce type d'explication apparaît déjà dans les romans de Stendhal, de Balzac et de Flaubert. Aucun de ces trois auteurs n'a jamais douté longtemps de sa propre vocation. Stendhal savait bien « qu'il avait été mis sur terre pour faire des chefs-d'œuvre ». Il l'a dit lui-même en 1835, alors qu'il mesurait, en écrivant *Lucien Leuwen*, l'écart qu'il y avait entre sa vie passée et son existence à Civita-Veccchia : « Quelle différence ! Tout était pour l'esprit en 1803. Mais au fond la véritable occupation de l'âme était la même : *to make un opus*<sup>2</sup>. »

La vie entière d'Henri Beyle fut un enchaînement fatal de déceptions et d'échecs sur tous les plans : affectif, littéraire et humain. Est-ce pour cela qu'il consacra toute son œuvre à raconter l'existence de personnages exceptionnellement favorisés par le destin — Fabrice del Dongo, Julien Sorel — ou prédestinés inexorablement à la défaite, tel Octave de Malivert ? L'auteur mit

<sup>1</sup> *Journal de Delacroix*, (1822-1863), édition abrégée avec notes de A. Joubin, La Palatine, Genève 1943, p. 84.

<sup>2</sup> Henri MARTINEAU : *L'œuvre de Stendhal, histoire de ses livres et de sa pensée*, Paris 1951, p. 449.

tout son génie à rendre vraisemblable la destinée heureuse ou fatale de ses héros : les circonstances dans lesquelles la longue nouvelle *Armance* fut rédigée et sans cesse recomposée, montrent bien cette préoccupation. Sans doute s'agit-il dans cet ouvrage d'un cas pathologique d'impuissance et d'insuccès, mais le livre a une portée plus générale, si bien qu'on pourrait l'intituler : *Armance ou le goût du malheur*. On sait quel intérêt Stendhal portait à l'astrologie et le rôle que les prédictions de l'abbé Blanès jouent dans la *Chartreuse de Parme*. Néanmoins, c'est dans la nature profonde de l'homme, dans ses dispositions intérieures, dans les secrets retranchements du caractère, que Stendhal trouve l'explication des destinées humaines : son étonnante perspicacité psychologique a été, sans doute, égalée par celle d'un Marcel Proust, mais jamais dépassée.

Quant à Balzac, s'il apparaît souvent «obsédé par le hasard», s'il ne manque jamais de souligner la part de chance ou de malchance qui a favorisé ou ruiné les entreprises de ses personnages, il n'en assigne pas moins à chacun de ces derniers une destinée irrévocable qu'il fait saisir immédiatement au lecteur par ses descriptions, ses analyses et ses récits. Indifférent, en apparence, devant tous les êtres infâmes ou vertueux qu'il fait vivre dans son œuvre, Balzac s'arrête devant le mystère des destins individuels. Le romancier André Chamson l'a montré récemment dans un essai très remarquable : «Tout fait bloc, pour lui, dans une existence d'homme : le paysage cosmique où cette existence s'est déroulée, la ville et la maison qui l'ont abritée, les parents dont elle tient son origine, les incidents engloutis dans l'enfance et dans la jeunesse, la constitution physique, l'influence d'un nom, d'une profession, d'un climat, d'un ensemble d'habitudes subies ou créées, quelque chose enfin qui ressemble aux fatalités qu'on a cru parfois ne pouvoir être réglées que par les astres<sup>1</sup>. »

Pour Balzac, la profession et la condition d'un homme sont l'effet d'une sorte de prédestination naturelle ; dès lors, tout l'art du romancier se ramène à découvrir, en une «rapide vision», le destin possible de ses personnages et à montrer, avec une rigueur implacable, tout ce qui oblige chacun d'eux à être ce qu'il est. Il y a des signes qui ne trompent pas et qui font que celui-ci est

<sup>1</sup> André CHAMSON : «Rêver sur Balzac», *Mercure de France*, 1<sup>er</sup> février 1951, p. 193-205.

notaire et cet autre médecin. Parlant de l'huissier de la justice de paix de Soulanges, dans les *Paysans*, Balzac observe que « Brunet offre le phénomène d'une physionomie, d'un maintien et d'un caractère en harmonie avec sa profession ».

Est-ce à dire que le cours de nos vies se trouve fixé d'avance par un destin aveugle, par une fatalité à laquelle nous ne pourrons échapper ? Telle n'est pas la pensée de Balzac : dans sa propre vie comme dans son œuvre, il a toujours agi et parlé comme si notre sort dépendait en définitive de l'effort de notre volonté. Sa morale est celle de la sagesse antique : « Deviens ce que tu es ! » Cette formule se trouve précisément dans un des livres où il pose le plus crûment le problème des destinées humaines, *Splendeurs et misères des courtisanes* : « On ne peut, dit-il, devenir ici-bas que ce qu'on est. »

Cela veut dire assurément qu'on ne peut se soustraire à son destin, qu'on ne peut devenir autre chose que ce qu'on est ; mais cela laisse entendre aussi qu'il nous appartient de réaliser ou de ne pas réaliser notre être, de donner ou de ne pas donner essor aux possibilités qui sont en nous. Pour mieux comprendre la pensée de Balzac, il faut parler non plus seulement de destin, mais de vocation. Ce mot n'est pas étranger au vocabulaire du romancier : du grand peintre Léon de Lora, il dit : « Cet enfant fait homme par l'Art ou par la Vocation.<sup>1</sup> » Balzac emploie ce terme au sens strictement naturel ou psychologique, désignant « l'inclination que l'on se sent pour un état » ; mais il n'exclut pas le sens métaphysique par lequel cette inclination prend la valeur d'un appel divin à un certain métier ou à un certain genre de vie. C'est, du moins, la thèse d'André Chamson, qui parle dans son essai du « sens de la vocation » chez l'auteur de la *Comédie humaine*.

« Chose étrange, disait Balzac, presque tous les hommes d'action inclinent à la Fatalité, de même que la plupart des penseurs inclinent à la Providence ». Lui-même, homme de pensée et d'action à la fois, il retient simultanément ces deux aspects, ces deux interprétations du monde, de l'homme et de la vie. A cet égard, Balzac se trouve le devancier des plus lucides et pénétrants psychologues et moralistes de notre temps : Dostoïewski, Marcel

<sup>1</sup> Le *Répertoire de la Comédie humaine*, de A. Cerfbeer et J. Christophe ne dit pas si Balzac a pensé à un peintre de son temps lorsqu'il a présenté le personnage de Léon de Lora. Paris 1888, p. 319.

Proust, François Mauriac, C.-F. Ramuz, Saint-Exupéry. Ce dernier autre homme d'action et de pensée, a repris la méditation de Balzac sur le destin de l'homme, tel qu'il s'exprime et se détermine à la fois par le choix du métier. En mission sur Arras, alors que les obus de la défense allemande éclatent autour de lui, Saint-Exupéry pense au cours de sa vie et aux destins de ses camarades : « Une illumination soudaine semble parfois faire bifurquer une destinée. Mais l'illumination n'est que la vision soudaine, par l'Esprit, d'une route lentement préparée<sup>1</sup>. »

Comment expliquer autrement, pour prendre des existences connues, le destin tragique d'un Paul Gauguin ou d'un Vincent van Gogh ? Sur le plan des sciences de l'homme et de la vie, une interprétation naturelle de ces faits doit être et peut être proposée : nous tenterons d'en indiquer les grandes lignes dans une autre étude.

<sup>1</sup> Antoine DE SAINT-EXUPÉRY : *Pilote de guerre*, Paris 1942, p. 70. Sur l'idée de destin dans les romans de F. Mauriac, voir notre étude : *Trois contemporains : Mauriac, Chardonne, Montherlant*, Lausanne 1945, p. 13-21.

*Tous les services du*

## **CRÉDIT FONCIER VAUDOIS**

*auquel est adjointe la*

**CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE**  
garantie par l'Etat

*sont à votre entière disposition*

36 Agences dans le canton - LAUSANNE